



Le Comité Départemental de Tir à l'Arc du Maine et Loire
Et le club de **MURS ERIGNE**
Ont le plaisir de vous inviter au



Concours départemental salle du 24 & 25 JANVIER 2026

Tir de qualification sélectif au Championnat de France

Salle des Grands Moulins

DEROULEMENT DU CONCOURS

- Le matin phase qualificative SUR TRISPOTS
- L'après midi finales PAR CATEGORIE SUR TRISPOTS (* pas de duel)

HORAIRES :

	<u>SAMEDI</u>	<u>DIMANCHE</u>
Ouverture du greffe	9h00	8h00
Inspection du matériel	9h30	8h30
3 volées d'échauffement	9h45	8h45
Suivit du tir compté		

Début des Duels 1 Heure après la fin des tirs qualificatifs

Samedi	Quota /Cut	Samedi	Quota /Cut	Dimanche	Quota/Cut
SF3 CL	4 / 4	SH 2 CO	10 / 8	SF 1 CL	8 / 8
SH3 CL	12 / 8	SF 2 CO	4 / 4	SH 1 CL	10 / 8
BB F	4 / 4	SH 3 CO	6 / 4	SF 2 CL	8 / 8
BB H	14 / 8	SF 3 CO *	2	SH 2 CL	18 / 16
				SF 1 CO	4 / 4
				SH 1 CO	8 / 8

DROIT D'INSCRIPTION : 9 €

La participation aux tirs de qualifications engage l'archer à faire les duels de classements.
(cf :AG du CD 49 du 08/03/2013)

Rythme de tir en AB/CD.

Date limite de préinscription le **14 Janvier 2026**

Les inscriptions sont à envoyer, accompagné du règlement par chèque libellé à l'ordre de :
Archers de l'Aubance avant le 14 Janvier 2026 à :

PITON Monique
21, Route de st Melaine
49610 JUIGNE SUR LOIRE
☎ 02-41-91-91-02
jmpiton@laposte.net

La tenue conforme à la réglementation FFTA ainsi que les chaussures de sport sont obligatoires.
Sur place : buvette, sandwiches

Avec les salutations sportives des Archers de l'Aubance



Le Comité Départemental de Tir à l'Arc du Maine et Loire
Et le club de **MURS ERIGNE**
Ont le plaisir de vous inviter au



Concours départemental salle du 24 & 25 JANVIER 2026

Tir de qualification sélectif au Championnat de France

NOM Prénom	N° Licence	Catégorie	Arme	Montant

POSSIBILITE DE REGLEMENT PAR VIREMENT BANCAIRE

RIB DU CLUB ASSO LES ARCHERS DE L'AUBANCE

IBAN FR76 1027 8394 2600 0200 1270 134

BIC CMCIFR2A